

**Fonds mondial pour la nature  
Canada – World Wildlife Fund  
Canada et Fondation du Fonds  
mondial pour la nature Canada –  
World Wildlife Fund Canada  
Foundation**

États financiers cumulés  
**30 juin 2009**

Le 2 octobre 2009

## Rapport des vérificateurs

### Aux membres du

### Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation

Nous avons vérifié le bilan cumulé du **Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada** et de la **Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation** (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada ») au 30 juin 2009 et les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds, des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers cumulés incombe à la direction de WWF-Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, WWF-Canada tire une partie de ses produits de dons provenant du grand public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits, autres que les dons planifiés, s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de WWF-Canada et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits) et des soldes des fonds.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de WWF-Canada au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de son fonctionnement, de ses flux de trésorerie et de l'évolution des soldes de ses fonds pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués, le cas échéant, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

# WWF-Canada

Bilan cumulé

30 juin 2009

---

	2009 \$	2008 \$
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts portant intérêt</b>	6 225 435	9 827 015
<b>Titres à revenu fixe</b> (note 3)	3 426 848	3 198 934
<b>Comptes débiteurs</b> [note 5b)]	700 615	501 723
<b>Charges payées d'avance</b>	98 384	49 388
	<hr/> 10 451 282	<hr/> 13 577 060
<b>Placements</b> (note 6)	9 012 485	9 355 281
<b>Immobilisations corporelles</b> , montant net (note 4)	1 219 402	579 944
	<hr/> 20 683 169	<hr/> 23 512 285
<b>Passif</b>		
<b>Comptes créditeurs et charges à payer</b>	1 241 899	1 774 573
	<hr/> 19 441 270	<hr/> 21 737 712
<b>Soldes des fonds</b>		
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Fonds non affectés [note 7a)]	2 136 347	2 536 285
Fonds affectés [note 7b)]	5 336 266	5 615 875
	<hr/> 7 472 613	<hr/> 8 152 160
<b>Fonds d'immobilisations</b>		
Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations (note 8)	9 330 901	10 319 795
Fonds de dons planifiés (note 9)	1 418 354	2 685 813
Fonds d'immobilisations corporelles (note 9)	1 219 402	579 944
	<hr/> 11 968 657	<hr/> 13 585 552
	<hr/> 19 441 270	<hr/> 21 737 712

Approuvé par le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

# WWF-Canada

État cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

**Exercice terminé le 30 juin 2009**

					2009	2008
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds en fiducie et autres fonds \$	Fonds de dons planifiés \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
<b>Produits</b>						
Dons						
Particuliers	10 262 089	110 000	2 873 806	-	13 245 895	17 606 340
Sociétés	2 016 157	-	-	-	2 016 157	1 927 219
Fondations	3 047 111	-	-	-	3 047 111	3 304 225
Autres organismes sans but lucratif	426 894	-	-	-	426 894	290 765
Gouvernement	1 061 629	-	-	-	1 061 629	780 476
Famille de WWF [note 5a)]	321 472	-	-	-	321 472	450 810
Produits gagnés						
Vente de produits, promotions et droits	2 108 016	-	-	-	2 108 016	1 488 528
Revenu de placement	211 266	236 781	-	-	448 047	896 945
	19 454 634	346 781	2 873 806	-	22 675 221	26 745 308
<b>Subventions et charges</b>						
Mise en œuvre des programmes	10 298 386	-	-	-	10 298 386	8 339 123
Recherches et subventions	2 172 535	-	-	-	2 172 535	2 514 286
Sensibilisation à la conservation (note 10)	5 513 082	-	-	-	5 513 082	5 336 445
Lobbying	65 031	-	-	-	65 031	53 677
Total des charges liées à la conservation	18 049 034	-	-	-	18 049 034	16 243 531
Financement et administration (notes 10 et 11)	5 511 055	43 369	159 701	-	5 714 125	5 655 065
Amortissement	-	-	-	332 889	332 889	335 447
	23 560 089	43 369	159 701	332 889	24 096 048	22 234 043
<b>Excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits)</b>	(4 105 455)	303 412	2 714 105	(332 889)	(1 420 827)	4 511 265
<b>Soldes des fonds au début de l'exercice</b>	8 152 160	10 319 795	2 685 813	579 944	21 737 712	17 902 476
<b>Pertes réalisées sur les placements pour l'exercice écoulé</b>	-	(98 029)	-	-	(98 029)	-
<b>Gains (pertes) non réalisés sur les placements pour l'exercice écoulé</b>	89 399	(866 985)	-	-	(777 586)	(676 029)
<b>Virements interfonds (note 9)</b>	3 336 509	(327 292)	(3 981 564)	972 347	-	-
<b>Soldes des fonds à la fin de l'exercice</b>	7 472 613	9 330 901	1 418 354	1 219 402	19 441 270	21 737 712

# WWF-Canada

## État cumulé des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice terminé le 30 juin 2009

								2009	2008	
	Change- ments climatiques \$	Grandes Antilles \$	Bassin du fleuve Mackenzie \$	Atlantique Nord-Ouest \$	Pacifique \$	Science de la conservation, politiques et planification \$	Espèces en péril \$	Général \$	Total \$	Total \$
<b>Produits</b>										
Dons										
Particuliers	-	21 313	32 030	52 500	11 800	61 250	129 078	9 954 118	10 262 089	10 516 749
Sociétés	302 261	70 000	-	52 540	250 039	654 155	76 225	610 937	2 016 157	1 927 219
Fondations	374 156	216 400	240 199	50 000	959 416	1 002 510	19 500	184 930	3 047 111	3 304 225
Autres organismes sans but lucratif	150 000	6 750	125 000	-	20 664	10 000	-	114 480	426 894	290 765
Gouvernement	41 209	74 272	121 520	97 000	65 040	-	626 588	36 000	1 061 629	780 476
Famille de WWF [note 5a)]	-	-	52 357	145 697	-	78 608	44 810	-	321 472	450 810
Produits gagnés										
Vente de produits, promotions et droits	-	-	16 202	1 310	-	18 000	108 132	1 964 372	2 108 016	1 488 528
Revenu de placement	158	181	-	-	3 447	21 251	420	185 809	211 266	353 910
	867 784	388 916	587 308	399 047	1 310 406	1 845 774	1 004 753	13 050 646	19 454 634	19 112 682
<b>Subventions et charges</b>										
Mise en œuvre des programmes	1 082 709	1 162 540	1 564 887	1 323 998	1 924 390	2 570 255	668 427	1 180	10 298 386	8 339 123
Recherches et subventions	13 000	232 067	159 964	-	147 801	346 666	1 154 855	118 182	2 172 535	2 514 286
Sensibilisation à la conservation (note 10)	-	-	-	-	-	-	-	5 513 082	5 513 082	5 336 445
Lobbying	41 714	-	768	6 265	-	14 078	2 206	-	65 031	53 677
Total des charges liées à la conservation	1 137 423	1 394 607	1 725 619	1 330 263	2 072 191	2 930 999	1 825 488	5 632 444	18 049 034	16 243 531
Financement et administration (notes 10 et 11)	-	-	-	-	-	-	-	5 511 055	5 511 055	5 394 910
	1 137 423	1 394 607	1 725 619	1 330 263	2 072 191	2 930 999	1 825 488	11 143 499	23 560 089	21 638 441
<b>Excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits)</b>	(269 639)	(1 005 691)	(1 138 311)	(931 216)	(761 785)	(1 085 225)	(820 735)	1 907 147	(4 105 455)	(2 525 759)
<b>Soldes des fonds au début de l'exercice</b>	341 378	348 151	634 254	485 375	662 002	1 693 255	1 070 355	2 917 390	8 152 160	6 955 198
<b>Gain non réalisé sur les placements pour l'exercice écoulé</b>	-	-	-	-	-	-	-	89 399	89 399	-
<b>Virements interfonds (note 9)</b>										
Fonds de fonctionnement	661 217	794 763	905 977	735 274	948 941	1 152 196	414 716	(5 469 516)	143 568	183 185
Fonds d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	(57 497)	-	(914 850)	(972 347)	(320 546)
Fonds de dons planifiés	-	-	-	-	-	-	-	3 837 996	3 837 996	3 402 898
Virement de la Fondation WWF	-	-	-	-	-	-	41 202	286 090	327 292	457 184
<b>Soldes des fonds à la fin de l'exercice</b>	732 956	137 223	401 920	289 433	849 158	1 702 729	705 538	2 653 656	7 472 613	8 152 160
<b>Fonds non affectés</b>	-	-	-	-	-	-	-	2 136 347	2 136 347	2 536 285
<b>Fonds affectés</b>	732 956	137 223	401 920	289 433	849 158	1 702 729	705 538	517 309	5 336 266	5 615 875
	732 956	137 223	401 920	289 433	849 158	1 702 729	705 538	2 653 656	7 472 613	8 152 160

# WWF-Canada

État cumulé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2009

---

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits)	(1 420 827)	4 511 265
Élément hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	332 889	335 447
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs	(198 892)	111 449
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(48 996)	23 121
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(532 674)	581 621
	<u>(1 868 500)</u>	<u>5 562 903</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achats d'immobilisations corporelles – montant net	(972 347)	(320 546)
Achats de titres à revenu fixe – montant net	(138 515)	(155 285)
Achats de placements – montant net	(622 218)	(1 066 959)
	<u>(1 733 080)</u>	<u>(1 542 790)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts portant intérêt au cours de l'exercice</b>	(3 601 580)	4 020 113
<b>Trésorerie et dépôts portant intérêt au début de l'exercice</b>	<u>9 827 015</u>	<u>5 806 902</u>
<b>Trésorerie et dépôts portant intérêt à la fin de l'exercice</b>	<u>6 225 435</u>	<u>9 827 015</u>

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## 1. Mode de présentation

Ces états financiers sont les états financiers cumulés des deux entités, à savoir le Fonds mondial pour la nature Canada (le « Fonds ») et la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada (la « Fondation ») (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »). Le Fonds, organisme de bienfaisance enregistré au Canada, a été formé pour recueillir, gérer et distribuer des fonds auprès d'organismes ou de particuliers qui se consacrent à la conservation de la faune, de la flore, de la forêt, du paysage, de l'eau, du sol et d'autres ressources naturelles au Canada et ailleurs par l'entremise de travaux de recherche et d'enquête, de programmes de sensibilisation à tous les niveaux, d'information et de publicité, de travaux de coordination et de coopération avec d'autres intéressés, ou par tout autre moyen approprié. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, la Fondation est l'entité juridique responsable de la gestion des apports devant être maintenus dans des fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations choisis par le conseil d'administration.

Les états financiers vérifiés de chacune des entités au 30 juin 2009 et pour l'exercice terminé à cette date sont également disponibles.

## 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers cumulés ont été dressés par la direction de WWF-Canada selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### Constatation des produits

WWF-Canada comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports grevés d'affectations liés aux fonds d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits du fonds grevé d'affectations auquel ils se rapportent lorsqu'ils sont reçus. Les apports grevés d'affectations destinés particulièrement aux projets de conservation sont attribués au fonds approprié lorsqu'ils sont reçus. Le revenu de placement est constaté à titre de produits dans le fonds approprié lorsqu'il est gagné. Les produits non grevés d'affectation sont constatés à titre de produits dans le fonds de fonctionnement général lorsqu'ils sont reçus. Les intérêts provenant des titres à revenu fixe sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Leur évaluation est par la suite tributaire de leur classement, comme il est décrit ci-après. Le classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la manière dont WWF-Canada les désigne.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

WWF-Canada classe ses instruments financiers comme suit :

Actifs/passifs	Catégorie	Évaluation
Trésorerie et dépôts portant intérêt	disponibles à la vente	juste valeur
Titres à revenu fixe	disponibles à la vente	juste valeur
Comptes débiteurs	prêts et créances	coût après amortissement
Placements	disponibles à la vente	juste valeur
Comptes créditeurs et charges à payer	autres passifs financiers	coût après amortissement

La valeur comptable des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Dans le cas des titres à revenu fixe et des placements classés comme étant disponibles à la vente, la variation annuelle de la juste valeur est constatée à titre d'ajustement des soldes respectifs des fonds. Les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements, de même que tout revenu de placement gagné, sont portés aux résultats.

Les coûts de transaction et les frais de gestion liés à l'acquisition et à la cession de titres à revenu fixe et de placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les achats et les ventes de titres à revenu fixe et de placements sont comptabilisés à la date de l'opération.

WWF-Canada est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change à l'égard de ses titres à revenu fixe et de ses placements.

WWF-Canada a choisi de continuer d'appliquer le chapitre 3861 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », au lieu des chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

## Immobilisations corporelles

Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés du fonds de fonctionnement général au fonds d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises pour des projets internationaux particuliers sont imputées aux résultats immédiatement à l'acquisition. Les œuvres d'art sont capitalisées, mais elles ne sont pas amorties étant donné que leur valeur augmente. Les immobilisations offertes sous forme de dons sont constatées à leur juste valeur estimative. Si la juste valeur d'une immobilisation offerte sous forme de dons ne peut être raisonnablement établie, elle est constatée à sa valeur nominale.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

Les immobilisations corporelles détenues aux fins des activités courantes sont capitalisées et amorties comme suit :

Mobilier et agencements	selon la méthode linéaire, sur une durée de trois à huit ans
Améliorations locatives	selon la méthode linéaire, sur la durée du bail
Logiciels	selon la méthode linéaire, sur deux ans
Matériel informatique	selon la méthode linéaire, sur trois ans
Matériel de bureau	selon la méthode linéaire, sur trois ans

## Matériel et services offerts sous forme de dons

Le matériel et les services offerts sous forme de dons (dons en nature) ne sont pas constatés dans l'état cumulé des résultats. L'espace publicitaire et le temps d'antenne offerts sous forme de dons sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers cumulés à leur juste valeur approximative. Le temps consacré par les bénévoles dans la poursuite des programmes de WWF-Canada n'est pas présenté dans les notes étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services.

## Devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan cumulé. Les placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'achat. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération.

## Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers cumulés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs et de certains passifs à la date du bilan cumulé, ainsi que les montants présentés à l'égard de certains produits et de certaines charges durant la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## Modification de convention comptable

En décembre 2006, l'ICCA a publié une nouvelle norme sur les informations à fournir concernant le capital, à savoir le chapitre 1535, qui exige que l'entité fournisse des informations sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de même que des informations au sujet de ce qu'elle considère comme du capital, qu'elle dise si elle s'est conformée à des exigences en matière de capital et, si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question, qu'elle explique les conséquences de cette inapplication (note 14). WWF-Canada a adopté la norme pour l'exercice terminé le 30 juin 2009.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## 3. Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2009, l'échéance de ces titres s'établissait entre mars 2010 et mars 2014, le taux d'intérêt variant entre 3,55 % et 4,25 %.

## 4. Immobilisations corporelles

	<b>2009</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortis-</b>	<b>Montant net</b>
	<b>\$</b>	<b>sement</b>	<b>\$</b>
		<b>cumulé</b>	
		<b>\$</b>	
Mobilier et agencements	805 201	408 336	396 865
Améliorations locatives	1 229 837	840 864	388 973
Logiciels	367 395	318 182	49 213
Matériel informatique	1 449 187	1 089 608	359 579
Matériel de bureau	229 078	217 765	11 313
Œuvres d'art	13 459	-	13 459
	<b>4 094 157</b>	<b>2 874 755</b>	<b>1 219 402</b>
			<b>2008</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortis-</b>	<b>Montant net</b>
	<b>\$</b>	<b>sement</b>	<b>\$</b>
		<b>cumulé</b>	
		<b>\$</b>	
Mobilier et agencements	521 757	372 008	149 749
Améliorations locatives	862 319	758 193	104 126
Logiciels	343 093	259 801	83 292
Matériel informatique	1 168 709	938 281	230 428
Matériel de bureau	219 148	213 583	5 565
Œuvres d'art	6 784	-	6 784
	<b>3 121 810</b>	<b>2 541 866</b>	<b>579 944</b>

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## 5. Opérations entre apparentés

- a) WWF-Canada a reçu, des membres de la famille de WWF, des fonds pour financer divers projets, tel qu'il est indiqué ci-après. Les sorties de fonds connexes sont comptabilisées à titre de subventions ou de charges liées à la mise en œuvre de programmes.

	2009	2008
	\$	\$
International	10 028	149 032
Pays-Bas	159 799	188 192
Royaume-Uni	52 357	34 982
États-Unis	76 718	66 304
Bureau des programmes européens	22 570	-
Norvège	-	12 300
	<hr/>	<hr/>
	321 472	450 810

Par suite de la convention sur l'organisation nationale (*National Organization Agreement*) conclue entre WWF-Canada et le World Wide Fund for Nature International (« WWF International ») en date du 6 juin 1995, WWF-Canada verse des droits à WWF International, dont le siège social est à Gland, en Suisse, pour des services et des avantages essentiellement liés à la mise en œuvre du programme de conservation et à la sensibilisation. Ces droits se sont établis à 1 961 152 \$ (1 465 706 \$ en 2008).

- b) Au 30 juin 2009, WWF-Canada avait des montants à recevoir de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets et de dépenses remboursables qui s'élevaient à 144 080 \$ (néant en 2008). Ces montants sont inclus dans les comptes débiteurs.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## 6. Placements

	2009 \$	2008 \$
Titres à revenu fixe	3 695 390	3 420 958
Actions	4 218 098	4 528 975
Titres d'organismes de placement collectif	1 098 997	1 405 348
	<hr/>	<hr/>
	9 012 485	9 355 281

- a) Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2009, l'échéance de ces titres s'établissait entre janvier 2010 et juin 2067, le taux d'intérêt variant entre 4,0 % et 8,5 %.
- b) Est inclus dans les placements un montant de 2 490 674 \$ CA (2 650 254 \$ CA en 2008) qui est soumis au risque de change et qui sera réglé en dollars américains à la fin de l'exercice.

## 7. Fonds de fonctionnement

Le conseil d'administration a décrété que WWF-Canada devait maintenir certains niveaux de fonds de roulement pour les activités poursuivies dans les fonds de fonctionnement affectés et non affectés afin d'assurer la stabilité des activités et la poursuite des programmes de conservation. Le conseil d'administration a en outre décidé que, pour assurer le rendement du capital investi, l'actif de ces fonds devra être investi de manière à éviter les pertes en capital.

### a) Fonds de fonctionnement non affectés

Ces fonds sont utilisés pour financer les activités courantes. WWF-Canada s'efforce d'avoir à sa disposition des fonds suffisants pour compenser les charges d'exploitation moyennes des fonds non affectés pour une période de trois mois.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## b) Fonds de fonctionnement affectés

Certains programmes de conservation ne sont pas instaurés avant qu'un montant approprié de fonds particuliers ou de dons promis ne soient reçus. WWF-Canada planifie de manière à ce que les fonds particuliers disponibles et les dons promis reçus dépassent les charges connexes prévues pour les six mois à venir. En général, les fonds reçus sont utilisés dans les douze mois qui suivent, mais parfois ces fonds ont trait à des programmes et à des engagements pluriannuels et sont conservés pendant plus de douze mois. Des informations concernant les fonds de fonctionnement affectés sont présentées ci-dessous :

	2009	2008
	\$	\$
Changements climatiques	732 956	341 378
Grandes Antilles	137 223	348 151
Bassin du fleuve Mackenzie	401 920	634 254
Atlantique Nord-Ouest	289 433	485 375
Pacifique	849 158	662 002
Science de la conservation, politiques et planification	1 702 728	1 693 255
Espèces en péril	705 538	1 070 355
Général – programme éducatif et autres	517 310	381 105
	<hr/>	<hr/>
	5 336 266	5 615 875

### Changements climatiques

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées au travail conjoint avec le gouvernement, les sociétés et les particuliers pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et veiller à ce que les répercussions entraînées par les changements climatiques soient aussi minimales que possible grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple des immeubles et des gros appareils ménagers, à la promotion de la demande en énergie propre et renouvelable et à l'augmentation de l'approvisionnement énergétique propre et « vert » en faisant connaître les sociétés proactives qui offrent des énergies de remplacement et à la création de plans de gestion des régions écologiques pour s'adapter aux incidences que les changements climatiques auront vraisemblablement sur les habitats et les espèces.

### Grandes Antilles

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la conception et à la promotion de plans et de mesures visant à créer des zones de protection marines à Cuba, à faire progresser la pratique de la pêche et du tourisme durables au moyen d'initiatives communautaires et à protéger les espèces prioritaires à l'intérieur de ces zones au nom du réseau de WWF.

## **Bassin du fleuve Mackenzie**

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la protection des écosystèmes de cette région nordique au moyen de partenariats avec les organismes gouvernementaux, les entreprises et les communautés autochtones. Cette initiative vise surtout à participer au processus d'audience portant sur le projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie afin d'assurer que les principes de conservation soient intégrés dans le projet du pipeline et que soit mise en place la stratégie des zones protégées des T.N.-O. dans les plans d'aménagement des terres par les communautés locales.

## **Atlantique Nord-Ouest**

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la région de l'Atlantique pour travailler de concert avec le gouvernement, les entreprises, les pêcheurs, les scientifiques et les communautés locales à la protection des habitats et des espèces prioritaires, à la réduction de la pollution de l'environnement marin, au renforcement des programmes et des politiques gouvernementaux pertinents et à l'essor de l'utilisation durable des ressources de l'océan. Le travail vise surtout l'établissement d'un réseau de zones de protection marines dans le Canada atlantique, la restauration et la protection à long terme des Grands bancs et la diminution de la capture accessoire de morues, de coraux et de baleines noires dans les engins de pêche.

## **Pacifique**

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la région du Pacifique pour travailler conjointement avec les groupes voués à la conservation, les Premières nations, les scientifiques, les gouvernements, les entreprises et les communautés locales à mettre en évidence un réseau de zones de protection marines sur la côte du Pacifique et à promouvoir l'établissement de ce réseau, à favoriser la gestion écosystémique dans la région de la côte nord du Pacifique, à dresser la liste des espèces en péril et à les protéger et à collaborer avec les principales sociétés du secteur des forêts afin d'améliorer la durabilité de leurs activités.

## **Science de la conservation, politiques et planification**

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont surtout affectées au soutien des programmes régionaux dans la réalisation de leurs objectifs de conservation. Ce soutien consiste à créer des alliances et d'autres partenariats avec le réseau de WWF afin de parer aux menaces et de saisir les occasions nécessitant des mesures au niveau national ou international (par exemple les industries mondiales). Il comprend le travail pour faire progresser la gestion forestière durable et promouvoir le marché des produits du bois certifiés Forest Stewardship Council en incitant les sociétés du secteur des forêts à obtenir cette certification pour les forêts d'intérêt commercial du Canada. Il comprend aussi les ressources utilisées pour favoriser la mise en œuvre de politiques sur les océans tournées vers l'avenir et stimuler et soutenir la mise en œuvre de projets régionaux de conservation du milieu marin. Les ressources sont également utilisées pour suivre l'évolution du rendement des programmes de conservation, l'évaluer et publier des comptes rendus de ce rendement, ainsi que pour s'attaquer aux problèmes dont l'importance est croissante selon WWF, telle la conservation des écosystèmes d'eau douce.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## Espèces en péril

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont utilisées par le fonds de rétablissement des espèces en péril pour financer la recherche de haute qualité et les projets de pression pour le rétablissement de la faune en péril, lesquels sont menés par des universités et des groupes voués à la conservation dans tout le Canada.

## Général – programme éducatif et autres

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies affectées au programme éducatif Natur'écoles de WWF-Canada, qui fait la promotion de l'engagement en faveur de la conservation auprès des jeunes canadiens.

## Restructuration des programmes à la fin de l'exercice

À la fin de l'exercice, les programmes de conservation ont été réorientés et restructurés, ce qui modifiera le mode de présentation des soldes des fonds l'an prochain. Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2010, les soldes d'ouverture des fonds affectés existants seront associés aux nouveaux titres de programmes suivants : Changements climatiques (Arctique, Sables bitumineux et Transports), Eau (Eau douce et Océans), Personnes (Mobilisation du milieu des affaires et Mobilisation du public) et Autres (Grandes Antilles, Bassin du fleuve Mackenzie, Pacifique, Science de la conservation, politiques et planification, et Espèces en péril).

## 8. Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Les détails du fonds en fiducie et des autres fonds d'immobilisations s'établissent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Signatures Fund	338 291	378 377
Canadian Conservation Trust	3 362 871	3 752 831
200 Canadians Trust	1 717 246	1 917 744
"1001" Nature Trust	2 032 914	2 154 669
Beryl Ivey Conservation Fund	893 228	1 013 904
Brocklehurst-Jourard Education Fund	831 386	929 010
The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds	154 965	173 260
	<hr/>	<hr/>
	9 330 901	10 319 795

Les fonds sont investis de manière à procurer un revenu et à préserver le capital. Tous les ans, un pourcentage de la juste valeur moyenne des placements des deux exercices précédents de chacun des fonds est viré aux fonds de fonctionnement. Ce pourcentage s'est établi à 3,5 % en 2009 alors qu'il était de 5 % auparavant.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## **Signatures Fund**

Ce fonds se compose de trésorerie reçue de WWF International devant être utilisée pour augmenter le nombre d'adhésions. Les fonds sont disponibles pour payer les frais d'administration. Le capital peut servir à des activités de financement particulières, à la discrétion du conseil d'administration.

## **Canadian Conservation Trust**

Cette fiducie a été formée grâce aux fonds reçus au titre d'une campagne de souscription pour la protection des forêts tropicales humides, auxquels se sont ajoutés au fil des ans des legs non affectés et des apports. Le Canadian Conservation Trust comprend aussi des attributions, lesquelles sont établies par le conseil d'administration, de fonds provenant des legs au programme de dons planifiés, déduction faite des charges liées à ce programme. Le revenu du fonds peut servir à contrebalancer les frais liés aux programmes de conservation. Le capital peut être affecté aux projets spéciaux, à la discrétion du conseil d'administration.

## **200 Canadians Trust**

Cette dotation permanente correspond à l'apport de particuliers qui s'intéressent à la conservation du patrimoine naturel du Canada. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration. Les particuliers peuvent devenir membres de cette dotation seulement s'il y a des postes vacants et ils doivent fournir un apport de 5 000 \$ à la fiducie.

## **“1001” Nature Trust**

Cette dotation permanente a été créée comme un programme de WWF International visant à promouvoir la cause de la conservation. Les particuliers peuvent devenir membres de cette dotation en effectuant un apport de 25 000 \$ US, dont la moitié est transmise à WWF International. Le solde est placé dans la fiducie afin de générer un revenu qui sert à assumer une partie des frais d'administration. Les dons subséquents sont aussi placés dans la fiducie afin de générer un revenu qui sert à assumer une partie des frais d'administration.

## **Beryl Ivey Conservation Fund**

Le Beryl Ivey Conservation Fund a été créé à titre de dotation permanente en 2008 grâce à un don de la succession de Beryl Ivey, ancien membre du conseil d'administration qui a donné son appui à WWF-Canada durant de nombreuses années. Les produits seront affectés à des projets de conservation de la zone carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

## **Brocklehurst-Jourard Education Fund**

Ce fonds correspond à un don provenant de la succession de Marilyn Anne Brocklehurst-Jourard, à partir duquel une dotation permanente a été établie. Il génère un revenu qui est alloué au programme éducatif, lequel s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans et porte principalement sur la protection et la préservation des animaux sauvages et de leur habitat.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## **The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds**

Cette dotation permanente a été établie en 1997 et a reçu des apports annuels durant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Les autres fonds proviennent du fonds, dont l'apport compte pour 50 %. Le revenu du fonds sert aux projets de sauvegarde des espèces d'oiseaux en voie de disparition.

## **9. Fonds et virements interfonds**

### **Fonds de fonctionnement**

Une partie discrétionnaire des produits qui restent dans le fonds de fonctionnement général est disponible aux fins de divers projets dans le cadre de chacun des programmes de conservation. Des sommes sont virées au besoin.

### **Fonds de dons planifiés**

Tous les legs provenant du programme de dons planifiés sont initialement comptabilisés dans le fonds de dons planifiés. Les fonds affectés par les donateurs à des programmes particuliers sont virés aux fonds de fonctionnement visés. Chaque exercice, les administrateurs établissent le montant des fonds à allouer au fonds de fonctionnement général. Tous les fonds qui ne sont pas alloués au fonds de fonctionnement général sont virés au Canadian Conservation Trust de la Fondation.

### **Fonds d'immobilisations corporelles**

Le fonds d'immobilisations corporelles correspond au montant net de l'investissement de WWF-Canada en immobilisations corporelles, lesquelles sont mentionnées à la note 4. Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés du fonds de fonctionnement général au fonds d'immobilisations corporelles.

## **10. Dons en nature**

WWF-Canada reçoit des dons en espace publicitaire et en temps d'antenne en faveur de ses programmes de conservation. La juste valeur approximative de ces dons, lesquels n'ont pas été comptabilisés dans l'état cumulé des fonds de fonctionnement, s'établit comme suit :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	\$	\$
Sensibilisation à la conservation		
Changements climatiques	1 350 146	3 924 194
Financement et administration		
Fonds de fonctionnement	479 454	423 912

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

## 11. Financement et administration

Les frais de financement et d'administration sont composés de frais de financement de 4 594 913 \$ (4 556 271 \$ en 2008) et de frais d'administration de 1 119 212 \$ (1 098 794 \$ en 2008).

## 12. Contrats de location

WWF-Canada prend en location du matériel de bureau et des locaux aux termes de divers contrats de location. Les paiements annuels futurs conformément aux contrats actuellement en vigueur s'établissent comme suit :

	\$
2010	867 540
2011	845 578
2012	691 619
2013	523 808
2014	130 952
	<hr/>
	3 059 497
	<hr/>

## 13. Rémunération des administrateurs

Les administrateurs du Fonds et de la Fondation ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services à titre d'administrateurs.

## 14. Gestion du capital

WWF-Canada considère que son capital correspond à la somme de ses fonds de fonctionnement et de ses fonds d'immobilisations, y compris les fonds affectés et les fonds non affectés. Les fonds de fonctionnement affectés sont désignés par des donateurs aux fins de projets de conservation particuliers. Les affectations visant les fonds en fiducie et les autres fonds d'immobilisations sont décrites à la note 8. La direction estime qu'elle respecte les affectations grevant ces fonds. WWF-Canada gère son capital de manière à assurer sa capacité de poursuivre ses activités et de remplir son mandat (note 1).

En vue d'atteindre ces objectifs, WWF-Canada a déterminé qu'elle devait maintenir son fonds de roulement à un certain niveau aux fins des activités poursuivies, comme il est expliqué à la note 7, en ce qui concerne les fonds affectés et les fonds non affectés, afin d'assurer la stabilité de ses activités.

WWF-Canada gère ses fonds en fiducie et ses autres fonds d'immobilisations en investissant les fonds dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et de titres de participation choisis afin de générer un rendement. Ce faisant, WWF-Canada tente aussi de protéger les apports en capital cumulés.

# WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2009

---

Les fonds d'immobilisations de WWF-Canada comprennent les fonds correspondant aux legs destinés au fonds d'immobilisations corporelles et au fonds de dons planifiés, qui ont été versés dans le fonds de dons planifiés pour l'exercice écoulé mais qui ne seront pas disponibles avant l'exercice suivant.

## 15. Récentes prises de position en comptabilité publiées mais non encore adoptées

Les changements apportés récemment au chapitre 4400 du *Manuel de l'ICCA*, « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », modifieront les exigences relatives à divers aspects de la présentation des états financiers. Les modifications qui touchent WWF-Canada sont les suivantes :

- selon le chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif - informations à fournir », lorsqu'un organisme sans but lucratif classe ses charges par fonction et impute une partie de son financement et de ses coûts de fonctionnement général à une autre fonction, il doit mentionner la convention comptable adoptée à l'égard des charges et les montants associés à chacune de ces deux fonctions ayant été imputés à d'autres fonctions;
- élimination de l'exigence de traiter les actifs investis en immobilisations comme une composante distincte de l'actif net;
- obligation d'évaluer périodiquement si les actifs immobilisés ont subi une dépréciation.

Les nouvelles recommandations s'appliquent aux états financiers portant sur les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, plus précisément à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour WWF-Canada. Cette norme influera sur les informations fournies par WWF-Canada mais n'aura pas d'incidence sur les résultats de son fonctionnement ni sur sa situation financière.